

PROGRAMME ET PRESENTATION

ANALYSE DE PRATIQUE ET OU GROUPE DE PAROLES



PUBLIC :

- Tout public (groupe de 10 personnes maximum)

PRE REQUIS : Posséder des connaissances en français expression écrite et orale et d'une pratique des outils numériques. Aptitudes et capacités relationnelles. Intérêts dans le domaine sanitaire et médico-social.

LIEUX : *(au choix)*

- En votre établissement
- Locaux de l'AFDA : 6 impasse des Pays-Bas 63800 Cournon d'auvergne

OBJECTIFS :

- Accompagner les professionnels, rompre l'isolement, créer un lien entre les intervenants, permettre l'échange et l'écoute avec une parole libre.
- Veiller et repérer les éventuels épuisements psychiques.
- Orienter si nécessaire vers un soutien psychologique.
- Développer les techniques d'analyse en lien avec les situations rencontrées aux domiciles.
- Se positionner professionnellement pour mieux appréhender des situations complexes
- Avoir le recul suffisant pour mieux réagir face à de nouvelles situations complexes
- Repérer, pour chacune (chacun), des résonances éventuelles des situations de travail avec son histoire personnelle et sa sensibilité propre.

EQUIPE PEDAGOGIQUE : *(alternance des intervenants à la demande).*

- Formatrice titulaire d'un titre professionnel de formateur + DU service et accompagnement de la personne âgée + Formation EPSILONMELIA : **Animer des groupes d'analyse de la pratique professionnelle dans le champ social et médico-social.**
 - **Psychologue** Master 2 Ingénierie de la formation et de l'insertion professionnelle + DU Handicap psychique de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. + **Certification Formateur Initiation à la prévention des risques psychosociaux** INRS Paris.
 - Psychologue ; Master 2 Sciences humaines et sociale. Spécialité Psychologie Gérontologique + **DIU de Répit.**
 - Psychologue Master 2 Sciences humaines et sociale. Spécialité Psychologie Accompagnement des troubles des inadaptations et des exclusions.

DUREE ET PLANNING :

- Minimum de 4 séances annuelles - Séances de 1 h 30 à 3 heures.
- Possibilité de mixer groupe de paroles et analyse de la pratique sur la même séance.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Méthode transmissive et méthode active « de découverte » ;
- Photolangage

COUT : *Nous consulter*

PRESENTATION DU GROUPE DE PAROLE

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE PAROLE ?

Le groupe de parole est basé sur l'échange au sein du groupe et la prise en compte de ce que chaque personne est, qu'elle peut être libre d'être elle-même par une prise de parole qui lui appartient.

QUEL EST SON INTERET ?

Il est double :

1. Dans un premier temps c'est :

- partager ses doutes, ses troubles et ses révoltes.
- Mettre des mots sur ses propres émotions sans honte et peur des jugements.
- Se sentir entendu et compris.
- Aller vers une image de soi positive en intégrant qu'un malaise ne peut se dissiper que s'il est exprimé.

2. Dans un deuxième temps c'est :

- amener les participant(e)s à libérer leurs paroles pour aller vers les objectifs d'analyse de pratique professionnelle.

QUELQUES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

- Être authentique sans peur du jugement.
- Libérer sa parole

LE RÔLE DE L'ANIMATRICE C'est d'accompagner les participant(es) à travers une approche non directive ou semi directive pour faciliter la mise en mots à travers les maux.



PRESENTATION DE L'ANALYSE DE LA PRATIQUE

QU'EST-CE QUE L'ANALYSE DE LA PRATIQUE ?

L'analyse de la pratique professionnelle consiste à organiser une réflexion collective au sein d'un groupe et portant sur des **situations professionnelles**.

QUEL EST SON INTERET ?

Il est double :

- **Créer du lien entre les participant(es) en partageant un vécu professionnel, notamment autour de situations délicates.**
- **Développer des techniques d'analyse et de prise de recul par rapport à son métier.**

QUELQUES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

ANALYSER POUR COMPRENDRE POUR DISCERNER POUR AGIR.

- C'est une démarche personnelle qui implique une motivation de participation.
- Savoir écouter et respecter l'autre et sa parole. (Dire et écouter ses émotions, ses difficultés et celles des autres).
- La confidentialité (ce qui est dit au sein du groupe reste au sein de ce même groupe).
- La liberté d'expression dans le cadre adopté (Les jugements de valeurs sont exclus).
- Mieux comprendre les situations pour rechercher des solutions possibles.

LE RÔLE DE L'ANIMATRICE C'est d'accompagner les participant(es) dans la formulation des questions qu'elles se posent ou ne se posent pas sur leurs pratiques professionnelles. Les aider à exprimer ce qu'elles ne parvenaient pas à se dire.

- Elle est garante du cadre et du respect des échanges mais aussi des silences.
- Elle est dans une relation d'aide du groupe pour faciliter et accompagner les savoirs à travers les expériences des participant(es).